



Séance ordinaire du 14 mars 2018

Municipalité régionale de comté de Charlevoix

Cette séance régulière est sous la présidence de monsieur Dominic Tremblay, préfet suppléant, à laquelle il y avait quorum, à la salle de délibérations de la MRC de Charlevoix, située au 4, place de l'Église, à Baie-Saint-Paul, et suivant la Loi.

Étaient présents les maires et conseiller suivant :

MM. Gérald Maltais, maire	Petite-Rivière-St-François
Pierre Tremblay, maire	Les Éboulements
Patrick Lavoie, maire	Saint-Hilarion
Jean Fortin, maire	Baie-Saint-Paul
Pascal Tremblay, conseiller	Saint-Urbain

Madame Karine Horvath, directrice générale, est également présente.

La directrice générale procède à la lecture des points à ajouter au projet d'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
 2. Adoption du procès-verbal, séance ordinaire du 14 février 2018
 3. Adoption du procès-verbal, séance du comité administratif du 28 février 2018
 4. Adoption des déboursés et des comptes à payer
- Service de la culture et du patrimoine**
5. Fonds de soutien aux initiatives culturelles : recommandations du comité de gestion de l'entente de développement culturel de la MRC de Charlevoix
- Service de l'aménagement du territoire**
6. MTMDÉT : signature d'un protocole d'entente avec TACO pour le soutien du développement du transport collectif (2017)
 7. TACO : signature d'un protocole d'entente relatif à la contribution de la MRC de Charlevoix au soutien du transport collectif (TRUC) (2018)
- Divers**
8. Demande de commandite : Commission scolaire de Charlevoix (Ligue de sécurité routière de Charlevoix-Ouest)
 9. Délégation d'un représentant de la MRC de Charlevoix au CA de la COFEC
 10. Rapport de représentation
 11. Affaires nouvelles
 - 11.1. Autorisation de paiement du contrat signé avec Fairmont Le Manoir Richelieu (Rendez-vous en GRH de Charlevoix)
 - 11.2. Ajout de signataires pour les contrats de prêts FLI – FLS FTQ
 - 11.3. FDT : Forum jeunesse Charlevoix-Ouest (volet soutien aux maisons des jeunes)
 - 11.4. Comité consultatif agricole (CCA) : renouvellement des membres
 12. Courrier
 13. Période de questions du public
 14. Levée de l'assemblée



27-03-18 1- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour, incluant les ajouts aux affaires nouvelles, est proposée par monsieur Jean Fortin et adoptée unanimement.

28-03-18 2- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE ORDINAIRE DU 14 FÉVRIER 2018

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay et résolu unanimement

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2018 soit adopté.

29-03-18 3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 28 FÉVRIER 2018

Il est proposé par monsieur Patrick Lavoie et résolu unanimement

QUE le procès-verbal de la séance du comité administratif du 28 février 2018 soit adopté.

30-03-18 4- ADOPTION DES DÉBOURSÉS ET DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur Jean Fortin et résolu unanimement

QUE, après avoir pris connaissance des informations données par la directrice générale, les comptes suivants soient payés :

Municipalité régionale de comté de Charlevoix

Chèques # 32778 à 32830	61 418,19
Paiements AccèsD - chèques # 537 à 550	112 724,07
Paiements préautorisés JG-761-762-763-764-765-772-775-776-779-781	133 043,69
Salaires nets versés - rapport # 894 à 897	121 003,92
Total	428 189,87

Fonds local de solidarité (FLS)

Chèque # 549	Total	9 712,50
--------------	--------------	-----------------

Fonds local d'investissement (FLI)

Chèques # 226 à 231	Total	77 985,81
---------------------	--------------	------------------

Rendez-vous en GRH de Charlevoix

Chèque SER	Total	5,50
------------	--------------	-------------

MRC de Charlevoix (Avenir d'enfants)

Chèques # 11250 à 11251	Total	10 513,21
-------------------------	--------------	------------------

TOTAL MRC, FLS, FLI, RVGRH, Avenir d'enfants	TOTAL	526 409,89
---	--------------	-------------------



Que le conseil autorise le paiement de la facture suivante :

Fournisseur	# Facture	Montant
Tremblay Bois Mignault Lemay, SENCRL Avocats	109263	12 492,75 \$
		12 492,75 \$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS

Je certifie sous mon serment d'office que la Municipalité régionale de comté de Charlevoix possède les crédits nécessaires pour voir au paiement des sommes engagées et énumérées ci-haut.

Karine Horvath
Directrice générale et secrétaire-trésorière

QUE soit accepté les comptes payés de TNO de Charlevoix (Lac-Pikauba), tels que déposés au présent conseil, soit dans le rapport mensuel du 15 février 2018 au 14 mars 2018 et qui se détaillent comme suit :

TNO Lac-Pikauba (Charlevoix)	Total	12 448,48 \$
Chèques # 650 à 656		

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS

Je certifie sous mon serment d'office que TNO de Charlevoix (Lac-Pikauba) possède les crédits nécessaires pour voir au paiement des sommes engagées et énumérées ci-haut.

Karine Horvath
Directrice générale et secrétaire-trésorière

31-03-18 5- FONDS DE SOUTIEN AUX INITIATIVES CULTURELLES : RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE GESTION DE L'ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA MRC DE CHARLEVOIX

ATTENDU QUE le plan de travail de l'Entente de développement culturel de la MRC de Charlevoix comporte un volet qui vise à soutenir des initiatives locales dans le domaine culturel;

ATTENDU QUE les membres du comité de gestion de l'entente de développement culturel de la MRC de Charlevoix recommandent d'octroyer une contribution financière à des promoteurs ayant soumis un projet répondant aux objectifs et orientations de l'Entente de développement culturel;



EN CONSÉQUENCE, il est dûment proposé par monsieur Gérald Maltais et résolu à l'unanimité

QUE la MRC de Charlevoix autorise le versement d'une contribution aux organismes suivants ayant soumis un projet dans le cadre de l'Entente de développement culturel :

Projet	Promoteur	Somme accordée	Commentaires / conditions
BOUTEILLES À LA MER KIM THUY Organisation d'une activité qui comprend la rencontre avec une écrivaine, une séance d'écriture et l'atelier <i>Bouteilles à la mer</i> qui en est à sa 2 ^e édition.	Musée maritime de Charlevoix	1 800 \$	Suggestions concernant le développement de publics additionnels (scolaire, partenariats, etc.)
LA ROUTE DES MÉTIERS D'ART Réalisation de 15 capsules vidéo présentant des artisans membres de la Route des métiers d'art et intégration des vidéos sur application mobile.	Corporation des métiers d'art en Charlevoix	2 000 \$	Exclusion du volet portant sur la stratégie marketing jugé non admissible à l'Entente
EMBARQUE ! Fabrication de petites embarcations de type « chaloupe traditionnelle » avec un groupe de jeunes.	La Baraque des Éboulements	3 000 \$	
LES MOULINS DE L'ISLE-AUX-COUDRES Rénovation d'un pavillon qui abritera un espace dégustation et un espace de découverte par le biais de l'aménagement de l'atelier du meunier.	Les Moulins de l'Isle-aux-Coudres	6 000 \$	

QUE la MRC de Charlevoix autorise la préfet, madame Claudette Simard, et la directrice générale, madame Karine Horvath, à signer pour et au nom de la MRC le protocole d'entente établi avec les bénéficiaires de l'aide financière accordée.

32-03-18 6- MTMDÉT : SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC TACO POUR LE SOUTIEN DU DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT COLLECTIF (2017)

ATTENDU QUE la MRC de Charlevoix a reçu la confirmation d'une subvention de 62 500 \$ du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDÉT) pour soutenir le développement du transport collectif en milieu rural pour l'année 2017;

ATTENDU QUE la MRC souhaite poursuivre le soutien au fonctionnement du Transport collectif rural de Charlevoix (TRUC) géré par Transport adapté Charlevoix-Ouest (TACO) à titre d'organisme mandataire;

ATTENDU QUE le TRUC s'avère un service essentiel dont les retombées sont importantes tant sur le plan social qu'économique;



ATTENDU QUE le TRUC a connu un bon taux d'achalandage en 2017 alors que 14 121 déplacements ont été effectués (comparativement à 16 188 déplacements en 2016);

ATTENDU QUE le MTMDÉT doit transmettre une somme additionnelle venant compléter cette aide pour l'année 2017 et que ce montant n'est pas connu à l'heure actuelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean Fortin et résolu à l'unanimité

QUE la MRC de Charlevoix octroie une contribution de 62 500 \$ à TACO, provenant de la subvention reçue pour 2017 du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDÉT), et ce, afin de soutenir le fonctionnement et le développement du TRUC en 2017.

QUE la MRC de Charlevoix reporte à une séance ultérieure l'octroi d'une somme additionnelle qui sera confirmée et versée prochainement par le MTMDÉT dans le cadre du Programme de soutien au développement du transport collectif en milieu rural, une somme qui doit aussi être affectée au fonctionnement du service en 2017;

QUE la directrice générale, madame Karine Horvath, soit mandatée pour signer un protocole d'entente concernant le versement de la somme de 62 500 \$ à TACO pour le soutien au fonctionnement du TRUC en 2017.

33-03-18 7- TACO : SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE RELATIF À LA CONTRIBUTION DE LA MRC DE CHARLEVOIX AU SOUTIEN DU TRANSPORT COLLECTIF (TRUC) (2018)

ATTENDU QUE le TRUC, qui est en opération depuis janvier 2003, est un service de transport collectif sous forme de guichet unique optimisant les différents services de transport des personnes offerts sur le territoire de la MRC de Charlevoix et que ce service répond à un besoin alors que 14 121 déplacements ont été effectués en 2017;

ATTENDU QUE la MRC de Charlevoix a retenu le projet de guichet unique en transport collectif parmi les priorités inscrites au plan de travail du FDT 2018-2019 de la MRC et, qu'à cet effet, une somme de 40 000 \$ figure au budget pour l'année 2018;

ATTENDU QUE les municipalités locales ont adopté le principe de contribuer au TRUC à raison de 1 \$ par habitant, totalisant une contribution de 12 934 \$ pour 2018;

ATTENDU QUE TACO demeure l'organisme mandaté pour poursuivre la gestion du service de transport collectif (TRUC);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pascal Tremblay et résolu unanimement

QUE la MRC de Charlevoix verse une contribution financière de 52 934 \$ à Transport adapté Charlevoix-Ouest (TACO) pour l'année 2018 à titre de mandataire de la MRC pour assumer le mandat de gestion des opérations et des activités du TRUC en 2018, soit 40 000 \$ provenant du FDT et 12 934 \$ provenant de la contribution des municipalités.



QUE la MRC de Charlevoix autorise madame Claudette Simard, préfet, et madame Karine Horvath, directrice générale, à signer le protocole d'entente avec TACO, pour et au nom de la MRC de Charlevoix, préparé conformément à la Politique d'attribution des aides consenties dans le cadre du FDT de la MRC de Charlevoix.

34-03-18 8- DEMANDE DE COMMANDITE : COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLEVOIX (LIGUE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE DE CHARLEVOIX-OUEST)

Il est proposé par monsieur Pierre Tremblay et résolu unanimement

QUE la MRC de Charlevoix octroie une commandite de 100 \$ à la Commission scolaire de Charlevoix qui sollicite des partenaires pour le financement des brigades scolaires formées d'élèves des écoles primaires et secondaires du territoire, une somme imputée au budget des dons et commandites de la MRC.

35-03-18 9- DÉLÉGATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA MRC DE CHARLEVOIX AU CA DE LA COFEC

Il est proposé par monsieur Jean Fortin et résolu unanimement

QUE la MRC de Charlevoix délègue madame Karine Horvath, directrice générale, pour représenter la MRC de Charlevoix au sein du conseil d'administration de la Corporation des fêtes et événements de Charlevoix (COFEC).

10- RAPPORT DE REPRÉSENTATION

CARNAVAL D'HIVER DE CHARLEVOIX: monsieur Pierre Tremblay a participé au couronnement de la reine de Charlevoix, un événement rassemblant les différents carnivals de Charlevoix.

CHAIRE EN TOURISME: monsieur Pierre Tremblay mentionne que les responsables de la Chaire en tourisme organisent un colloque du 3 au 5 mai qui permettra de présenter les avancements des divers projets d'études liés à la Chaire en tourisme. Cet événement se tiendra au Musée maritime de Charlevoix.

FQM: monsieur Pierre Tremblay rappelle qu'il siège à la Commission permanente sur la sécurité publique, les communications et les transports de la FQM. Il demeure donc ouvert à différents enjeux qui pourraient être apportés à la Commission.

CENTRE DES FEMMES DE CHARLEVOIX: au nom des maires de la MRC de Charlevoix, monsieur Jean Fortin mentionne qu'il a salué le travail des femmes qui proviennent de toutes les municipalités de Charlevoix et qui ont participé à l'exposition Visu'Elles qui se tient à la bibliothèque René-Richard.

COMITÉ DE SUIVI DE L'ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL: monsieur Jean Fortin a participé à la rencontre du comité qui a permis d'analyser les projets soumis au fonds d'initiatives culturelles de l'Entente et qui ont fait l'objet de recommandations dans le cadre de la présente séance ordinaire.



JOURNÉE DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE: monsieur Pascal Tremblay résume les activités tenues lors d'une journée organisée à Saint-Urbain pour les jeunes et qui a pour objectif de soutenir la persévérance scolaire.

SPCA CHARLEVOIX: monsieur Patrick Lavoie indique qu'il a été question de la recherche de financement lors de la dernière réunion du conseil d'administration de la SPCA Charlevoix.

11- AFFAIRES NOUVELLES

36-03-18 11.1- AUTORISATION DE PAIEMENT DU CONTRAT SIGNÉ AVEC FAIRMONT LE MANOIR RICHELIEU (RENDEZ-VOUS GRH DE CHARLEVOIX)

ATTENDU QUE la MRC de Charlevoix agit à titre de gestionnaire et coordonnateur du Rendez-vous en gestion des ressources humaines de Charlevoix (RVGRH), une activité financée par Emploi-Québec dans le cadre d'une entente de partenariat régional;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Patrick Lavoie et résolu unanimement

QUE la MRC de Charlevoix autorise le paiement du contrat intervenant avec Fairmont Le Manoir Richelieu pour la tenue de l'activité du RVGRH de Charlevoix le 15 février 2018 au montant de 14 803 \$ (toutes taxes incluses).

37-03-18 11.2- AJOUT DE SIGNATAIRES POUR LES CONTRATS DE PRÊTS FLI - FLS FTQ

ATTENDU la résolution numéro 109-07-15 adoptée le 8 juillet 2015 qui identifie madame Claudette Simard, préfet, en tant que signataire des contrats de prêts au nom de la MRC de Charlevoix avec les entreprises partenaires pour les investissements autorisés par le comité d'investissement dûment mandaté à cette fin par le conseil de la MRC (FLI et Fonds locaux de solidarité FTQ);

ATTENDU QU'en l'absence de madame Simard, il y a lieu d'identifier d'autres signataires en vue de donner suite rapidement à la ratification des contrats de prêts autorisés, tant pour les prêts issus du FLI que des Fonds locaux de solidarité FTQ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pierre Tremblay et résolu unanimement

QUE la MRC de Charlevoix identifie d'autres signataires pour signer les contrats de prêts au nom de la MRC de Charlevoix avec les entreprises partenaires pour les investissements autorisés par le comité d'investissement soit : messieurs **Dominic TREMBLAY**, préfet suppléant, et **Jean FORTIN**, membres du conseil de la MRC de Charlevoix.

QUE les signataires désignés pour signer les contrats de prêts au nom de la MRC de Charlevoix dans le cadre des fonds FLI et FLS FTQ soient par conséquent les suivants :



l'une ou l'autre des trois personnes suivantes :

- madame Claudette Simard, préfet;
- monsieur Dominic Tremblay, préfet suppléant;
- monsieur Jean Fortin, membre du conseil de la MRC.

et l'une ou l'autre des deux personnes suivantes :

- madame Karine Horvath, directrice générale et secrétaire-trésorière;
- madame Nancy Lavoie, adjointe à la direction générale – activités financières.

QUE copie de la présente résolution soit transmise aux Fonds locaux de solidarité FTQ.

**38-03-18 11.3- FDT : FORUM JEUNESSE CHARLEVOIX-OUEST
(VOLET SOUTIEN AUX MAISONS DES JEUNES)**

ATTENDU QUE le plan de travail du FDT 2018-2019 de la MRC de Charlevoix comporte un volet qui vise à soutenir le fonctionnement et les opérations des maisons des jeunes ou de leurs points de service;

ATTENDU QUE le plan de travail prévu par la MRC prévoit que la somme disponible par municipalité dans le volet Soutien aux maisons des jeunes est de 5 000 \$ annuellement;

ATTENDU QUE, conformément à la Politique d'attribution des aides consenties dans le cadre du FDT, Forum jeunesse Charlevoix-Ouest a transmis à la MRC une demande d'aide financière de 15 000 \$ pour l'année 2018 pour les maisons des jeunes de Baie-Saint-Paul, Petite-Rivière-Saint-François et Saint-Hilarion;

ATTENDU QUE le coût total du projet pour 2018 est évalué à 134 475 \$, et ce, pour opérer les trois points de service de Forum jeunesse Charlevoix-Ouest;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean Fortin et résolu à l'unanimité

QUE la MRC octroie la somme de 15 000 \$ prévue dans le plan de travail du FDT de la MRC pour appuyer Forum jeunesse Charlevoix-Ouest dans le cadre de l'animation des trois points de service de Forum jeunesse Charlevoix-Ouest pour l'année 2018;

QUE madame Karine Horvath, directrice générale, soit autorisée, au nom de la MRC de Charlevoix, à signer le protocole d'entente avec Forum jeunesse Charlevoix-Ouest.

**39-03-18 11.4- COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE (CCA) :
RENOUVELLEMENT DES MEMBRES**

ATTENDU QUE la MRC de Charlevoix a adopté le règlement numéro 160-16 révisant la composition et le fonctionnement du comité consultatif agricole (CCA);



ATTENDU QU'il y a lieu de renouveler le mandat de certains membres du CCA et, par conséquent, de confirmer la composition du CCA ainsi que la nomination du président;

ATTENDU QUE les membres du CCA ont confirmé leur intérêt à poursuivre leur implication au sein du comité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean Fortin et résolu à l'unanimité

QUE la MRC de Charlevoix confirme la composition suivante du CCA pour l'année 2018 :

Nom du membre	No. siège	Représentation	Fin du mandat
Kéven Gilbert	1	Producteur agricole accrédité	Décembre 2019
Carl Gilbert	2	Producteur agricole accrédité	Décembre 2018
Tommy Lavoie	3	Producteur agricole accrédité	Décembre 2019
Martin Harvey	4	Producteur (accrédité ou non) ou résidant	Décembre 2018
Jean Fortin	5	MRC de Charlevoix	Décembre 2019
Mario Duchesne	6	Résidant	Décembre 2018

QUE la MRC de Charlevoix confirme la nomination de monsieur Carl Gilbert à titre de président du CCA pour l'année 2018.

12- COURRIER

UNION

La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) nous informe qu'il lance un produit d'assurance unique au Canada : *l'Assurance des frais de justice liés à l'exercice d'un pouvoir discrétionnaire*.

ORGANISME GOUVERNEMENTAL

La CPTAQ nous transmet :

- La demande d'une rencontre publique dans le dossier 381537, Saint-Hilarion
- Un compte-rendu de la demande et orientation préliminaire dans le dossier 416855, Baie-Saint-Paul

DIVERS

La Traversée de Charlevoix nous remercie de notre adhésion au Club des Amis de La Traversée de Charlevoix pour l'année 2018.

La Fondation Hôpital de Baie-Saint-Paul nous remercie du don offert à l'occasion du décès de madame Jeannette Tremblay.

Le Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul nous transmet une copie de leur rapport annuel 2016-2017.



13- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun élément n'est soulevé à ce point de l'ordre du jour.

40-03-18 14- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur Jean Fortin et adoptée unanimement. Il est 17 h.

Karine Horvath
Directrice générale

Dominic Tremblay
Préfet suppléant